

France-Monde

CONSOMMATION

L'effondrement du courrier menace la tournée du samedi

Luc CHAILLOT



La chute brutale du courrier menace les missions de service public de La Poste. Le gouvernement lance une réflexion sur le service universel postal déficitaire de 1,5 milliard d'euros. La France pourrait ramener la distribution du courrier de six à cinq jours par semaine et abandonner le J+1.

La crise de la Covid a accéléré la chute brutale du courrier. En 2020, la Poste n'a distribué que 7 milliards de lettres, contre 9 milliards en 2019 et 18 milliards en 2008. « 2020 a représenté trois années de chute en volume et en revenus. C'est une catastrophe pour l'entreprise », a expliqué Philippe Wahl, PDG du groupe La Poste, mercredi devant la commission des finances de l'Assemblée nationale.

La forte croissance du colis (+30 %) est loin de compenser cette perte colossale. Elle a rapporté 300 millions d'euros, contre plus d'un milliard d'euros de pertes pour le courrier malgré un timbre de plus en plus cher.

La Poste risque de ne plus pouvoir assurer ses missions de service public avec un tel déficit structurel, faute d'une compensation financière de l'État. Le service universel postal qui oblige La Poste à distribuer le courrier six jours sur sept sur l'ensemble du territoire est en péril. Tout comme l'obligation de maintenir au moins 17 000 points de contact partout en France, malgré la fréquentation en baisse de 20 % en 2020 dans les bureaux de poste.

« Le service universel postal est devenu brutalement déficitaire de 1,5 milliard d'euros alors qu'il avait été positif jusqu'en 2017 », s'inquiète le PDG de La Poste, qui prévoit seulement 3 milliards de lettres en 2030.

• Une mission sur l'avenir du service public

La situation financière du premier employeur français (200 000 salariés dont 70 000 facteurs) est prise très au sérieux au plus haut niveau de l'État. « Le gouvernement souhaite réfléchir à l'avenir des missions de service public de La Poste et aux modalités de compensation », annonce Philippe Wahl qui a reçu une lettre de Jean Castex à ce sujet. Le Premier ministre va nommer une personnalité qui rendra ses premières conclusions fin mars.

Le PDG de La Poste veut renégocier avec les maires le contrat de présence postale territoriale 2020-2022 avant son échéance.

La proposition de Philippe Wahl d'y inclure « les conditions de distribution du courrier et des colis », inquiète les élus locaux. « Ce ne sont pas aux collectivités de compenser les missions confiées à La Poste par l'État », prévient Xavier Cadoret, qui représente l'Association des maires de France (AMF) au sein de l'Observatoire national de présence postale.

• Vers la fin du timbre rouge ?

La Poste qui prépare son plan stratégique 2030 étudie plusieurs scénarios. Première piste évoquée par Philippe Wahl : l'abandon du timbre rouge à J+1. La distribution du courrier urgent est très coûteuse, alors que les Français privilégient le timbre vert à J+2 et délaissent le timbre rouge. Ils n'en ont acheté que cinq en moyenne en 2020, contre 45 en 2010.

La fin de la distribution du courrier le samedi est une autre piste, même si elle ne ferait économiser que 100 millions d'euros par an. Les Pays-Bas et la Norvège sont passés à cinq tournées du facteur par semaine, tandis que l'Italie et le Danemark ont adopté une distribution alternée un jour sur deux.

« Le six jours sur sept, c'est probablement fini », estime Xavier Cadoret. « Depuis la Covid, les facteurs ne passent déjà plus dans certaines communes le samedi », constate le maire de Saint-Gérard-le-Puy (Allier). L'élus semble s'y résigner. « Il ne faut pas qu'on s'arc-boute sur le samedi s'il n'y a presque plus de courrier mais la question c'est comment compenser cette perte de service. »